Mise à jour le 07/08/18

*CRF POLIADE*

*065/41 76 50*

*Directeur :*

Olivier BROWN *065/41 76 55*

*Infirmier Chargé de l’Accueil et des Etudiants :*

Peter SCHELFAUT *065/41 87 32*

*Infirmier-relais sur site :*

Fabian VANSNICK

Présentation de l’unité:

L’équipe thérapeutique est répartie comme suit :

1 ETP Directeur : Olivier Brown

8.5 ETP Educateurs répartis sur 10 travailleurs

0.5 ETP Assistante sociale

0.5 ETP Psychologue

20h Médecin psychiatre et médecin généraliste

1.5 ETP Infirmiers (Infirmier relais des stagiaires : Fabian Vansnick)

Nombre de lits : l’unité compte 12 lits. 4 chambres doubles et 4 chambres individuelles.

Missions et objectifs de l’unité

Le Centre Poliade est un établissement résidentiel de séjour court s’adressant à toute personne qui, sevrée, stabilisée et/ou  sous traitement de substitution,  se trouve confrontée à des problématiques liées à l’usage de substance(s). Notre équipe multidisciplinaire propose :

* un accompagnement thérapeutique psychomédicosocial individualisé ;
* un lieu de vie communautaire ;
* la mise en œuvre de projets de réinsertion sociale et professionnelle ;
* une fonction de relais.

Pathologies soignées dans l’unité/ type de patientèle

En amont de l’admission, la patientèle fréquentant le CRF Poliade est majoritairement poly-consommatrice de substances psycho-actives. Au-delà de la question problématique du lien et de l’inscription sociale, de multiples comorbidités sont associées à la polyconsommation de psychotropes.

Sur le plan psychiatrique, les troubles de l’humeur, les troubles anxieux, les troubles psychotiques et, singulièrement, les troubles de personnalité sont fréquemment diagnostiqués.

Sur le plan somatique, les troubles respiratoires, cardiaques, hépatiques sont les plus représentés.

Principales techniques de soins utilisées dans l’unité

L’accompagnement thérapeutique se fixe pour objectif d’aider l’usager à « s’approprier, ici et maintenant, et en fonction de sa qualité de vie, ses propres motivations au changement » et vise à « rétablir une expérience de satisfaction, une relation positive perdue entre soi et l’environnement, avec ou sans consommation de psychotropes, mais dans des conditions nouvelles et à moindres risques ». Nous préconisons des finalités thérapeutiques qui mettent l’accent sur l’autonomisation psychosociale, la qualité de vie, le concept de bonne gestion des substances ou le déploiement des capacités de communication et d’introspection. Ces indicateurs doivent servir à orienter le traitement car au-delà de la consommation de drogues, les objectifs visés consistent en l’établissement d’un équilibre nouveau, durable et mieux adapté que le précédent.

Règlement d’ordre intérieur de l’unité et/ou règles spécifiques de l’unité

1. La convention thérapeutique : elle ne résume en rien la relation soignant/soigné. Elle contient des règles, peu nombreuses mais précises. Elle constitue un outil de soins, un levier dont dispose l’usager pour entrer ou sortir de la scène institutionnelle. Elle vise à mettre chacun des résidents sur le même pied d’égalité et tend à favoriser la responsabilisation de l’individu.
2. Le code de vie : modus vivendi, langage commun, système de règles et de repères auxquels doivent pouvoir se référer tant les soignés que les soignants. Il fait partie d’un ensemble à plusieurs niveaux, assurément d’un cadre sur lequel il prend appui, dans lequel il s’inscrit mais par rapport auquel il doit aussi se décentrer (fonction essentiellement symbolique). Il offre des lieux de référence, introduit une temporalité institutionnelle, le temps des repas, des tâches communes, des réunions communautaires, des visites ou des groupes de paroles. A l’inverse de la convention, il ne fait l’objet d’aucune signature.

Ordre de jour de l’unité

Pause du matin : 8h30 – 16h30

Pause de l’après-midi : 11h00 – 19h00

Pause de nuit : 20h30 - 7h30

Accueil des stagiaires dans l’unité

 Organisation de l’accueil : accueil de l’étudiant par l’infirmier « relais ». Présentation du service (Qui sommes-nous, missions et objectifs, organisation, place dans le réseau,…). Présentation de l’étudiant à l’équipe multidisciplinaire au moment du staff du matin. Présentation des situations cliniques de nos résidents et présentation de l’étudiant aux résidents. Discussion autour des attentes et des objectifs de stage.

Organisation de l’encadrement : l’encadrement est assuré par les infirmiers et l’équipe éducative.

 Organisation de l’évaluation : évaluation formelle organisée en fin de stage.

Propositions d’objectifs de stage (facultatif) :

 Humaniser le patient psychiatrique ;

 Sensibiliser à la question du double diagnostic ;

 Comprendre ce qui est mobilisé chez les interlocuteurs dans le cadre d’un entretien clinique ;

 Chercher à aider le patient à s’exprimer, se rendre disponible pour l’écouter ;

 Découvrir les atouts et les limites du milieu extra-hospitalier ;

 …

Organisation générale de l’unité : Cet item sera développé dans le cadre de l’accueil de l’étudiant.

Règles spécifiques de l’unité pour les stagiaires : néant